iBanFirst

Contrats à terme flexible



Qu'est-ce qu'un contrat à terme flexible ?

Un contrat à terme flexible est un contrat de change qui permet au propriétaire de fixer le taux d'achat ou de vente d'une paire de devises aujourd'hui, entre deux dates fixes et pour un montant spécifique. De plus, et en fonction de son entreprise, le propriétaire peut échanger le montant total ou partiel, à tout moment pendant la durée du contrat, au taux convenu au préalable.

Les entreprises ont recours à des contrats à terme flexibles pour couvrir et gérer le risque de change lorsqu'elles doivent effectuer ou recevoir une série de paiements dont les dates et/ou les montants sont incertains. Une partie ou la totalité du contrat à terme flexible peut ainsi être utilisée, pendant la période définie, pour effectuer un ou plusieurs paiements de change ou pour convertir un ou plusieurs paiements reçus à un taux de change garanti.

Quelques cas dans lesquels un contrat à terme flexible peut être utilisé :

- Vous êtes importateur et souhaitez contrôler le coût de vos achats en devises étrangères.
- Vous êtes exportateur et souhaitez sécuriser le prix de vos ventes en devises étrangères.
- Vous n'êtes pas certain des dates de règlement avec vos partenaires clients et fournisseurs.
- Vous voulez un cours de change unique pour plusieurs opérations de change à terme.

Maturité du contrat

(en jours calendaires)

Caractéristiques	Règle
Achat et vente de devises	N'importe laquelle des 25 devises offertes par iBanFirst, dont EUR, USD, GBP
Montant minimum	15 000 €
Date de règlement	De 1 à 12 mois
Début de la période d'utilisation	Variable en fonction de la paire de devises; la première date d'utilisation possible est automatiquement calculée et affichée sur la plateforme.
Période d'utilisation	Du début de la période d'utilisation à la date de règlement
Montant minimum d'utilisation	1 500 €
Nombre minimal ou maximal d'utilisations	Aucun

Sécurité

Couvrez vos marges commerciales en bénéficiant d'un **taux de change garanti** pour effectuer vos paiements futurs en devises étrangères.

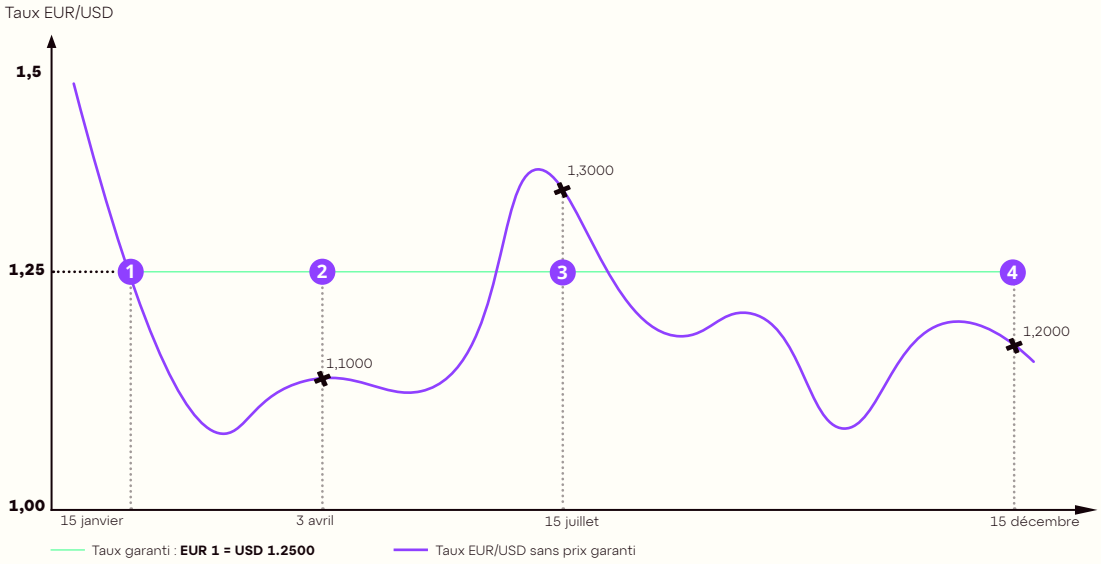
Flexibilité

Utilisez votre réserve de change en fonction des échéances de vos factures.

Risques

- Perte d'opportunité en cas de dépréciation de la devise achetée, puisque le taux de change à terme garanti n'est pas modifiable.
- La bourse des changes flexible est un engagement ferme, de sorte qu'elle n'est pas destinée à couvrir des transactions incertaines telles que des cotations, des appels d'offres, etc.

Un exemple illustré du fonctionnement des contrats à terme flexible



15.01

Vous êtes un importateur situé en Europe et le 15 janvier vous et votre fournisseur américain convenez du montant total des marchandises à acheter pour l'année en cours.

Vous prévoyez d'acheter des produits d'une valeur totale de 450 000 $.
Cependant, à ce stade, vous n'avez pas de visibilité claire sur la quantité, ni sur le moment où vous passerez vos commandes, et vous n'êtes donc pas certain de la répartition des paiements des factures.

Afin d'éviter les risques de change et d'assurer votre marge commerciale, et comme vous ne pouvez pas modifier le prix de vente des marchandises, vous souhaitez acheter un contrat à terme flexible sur iBanFirst pour vous assurer que vous convertirez l'EUR en USD pendant toute l'année en utilisant un taux de change fixe.

Vous contactez votre gestionnaire de compte iBanFirst et acceptez d'acheter un contrat à terme flexible avec les caractéristiques suivantes :

- Devise d'achat : USD
- Devise de vente : EUR
- Montant nominal : 450 000 $
- Date de règlement : 15 décembre
- Début de la période d'utilisation : 1er février
- Période d'utilisation : Du 1er février au 15 décembre
- Taux garanti convenu : 1 EUR = 1,2500 USD

Cycle de vie du contrat à terme flexible



15 janvier

Vous achetez un contrat à terme flexible chez iBanFirst : Valeur nominale de 450 000 $ contre EUR au prix garanti de 1 EUR = 1,2500 $, à utiliser avant le 15 décembre.



3 avril

Vous effectuez un paiement pour une facture de 260 000 $, au prix garanti de 1 EUR = 1,2500 $, soit 208 000 €.

Si vous aviez utilisé le prix au comptant, le jour même, soit 1 EUR = 1,1000$, le montant que vous auriez dépensé aurait été de 236 363 €. Ainsi, en théorie, vous avez un impact de change positif de 28 363 € en utilisant votre contrat à terme flexible.



15 juillet

Vous effectuez un paiement pour une facture de 130 000 $, au prix garanti de 1 EUR = 1,2500 $, soit 104 000 €.

Si vous aviez utilisé le prix au comptant, le jour où 1 EUR = 1,3000 $, le montant que vous auriez dépensé aurait été de 100 000 €. Donc, en théorie, vous avez un impact négatif de 4 000 € sur les taux de change en utilisant votre contrat à terme flexible.



15 décembre

Vous effectuez le paiement final d'une facture de 60 000 $, au prix garanti de 1 EUR = 1,2500 $, soit l'équivalent de 48 000 €.

Si vous aviez utilisé le prix au comptant, le jour où 1 EUR = 1,2000 $, le montant dépensé aurait été de 50 000 €. Ainsi, en théorie, vous avez un impact de change positif de 2 000 € en utilisant votre contrat à terme flexible.

Conclusion

Tout au long de l'année, vous avez pu utiliser le même taux de change et couvrir vos risques de change. Vous saviez dès le 15 janvier que vous auriez besoin de 360 000 € pour couvrir les coûts de votre fournisseur américain. Ainsi, vous avez pu budgétiser les coûts totaux de vos factures en USD, et fixer vos ventes avec la marge commerciale appropriée, sans vous soucier des fluctuations de prix de la paire de devises EUR/USD.

iBanFirst

iBanFirst Brussels

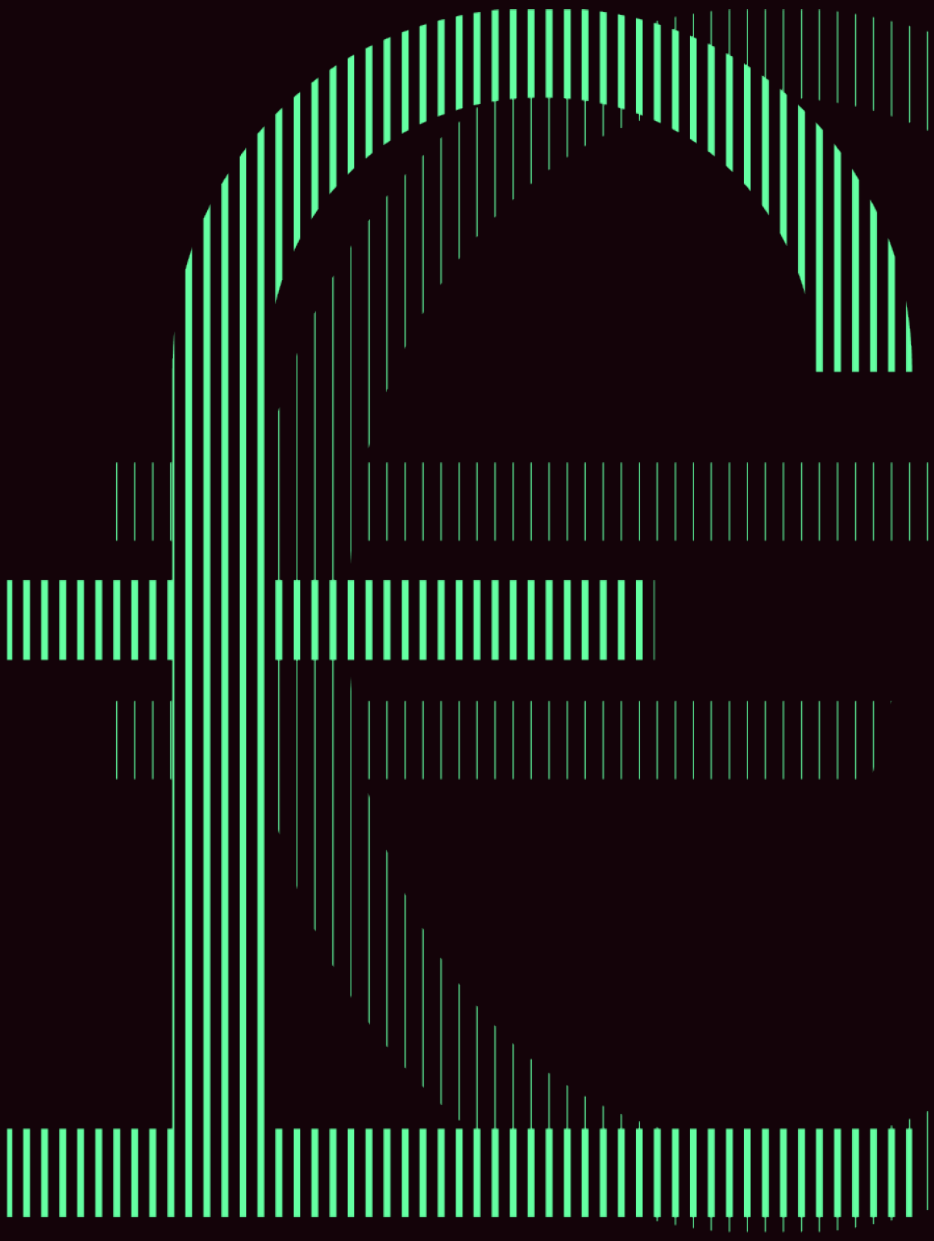
350 Avenue Louise
1050 Brussels

iBanFirst Paris

61 Rue de Courcelles
75008 Paris

hello@ibanfirst.com

www.ibanfirst.com



© iBanFirst 2023

Les informations présentées dans ce livre blanc vous sont communiquées à titre purement informatif. Il ne contient aucune recommandation d'investissement, aucun conseil en investissement, ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte comme une incitation à s'engager dans un quelconque investissement. Il vous revient d'apprécier vous-mêmes ces informations à la lumière de votre situation personnelle. Vous restez exclusivement et entièrement responsable de l'usage que vous faites librement de ces informations et des conséquences de vos décisions. iBanFirst ne fournit aucune assurance, garantie ou attestation, qu'elle soit expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation ou l'exhaustivité des informations fournies. Les informations présentées ici sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, stockée dans un système d'extraction de données ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (mécanique, photocopie, enregistrement ou autre) sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. iBanFirst est agréée par la Banque Nationale de Belgique en qualité d'établissement de paiement.